



HAL
open science

Le cinquantième anniversaire du coup d'Etat de 1973 au Chili

Leticia M. Ruiz Rodríguez

► **To cite this version:**

Leticia M. Ruiz Rodríguez. Le cinquantième anniversaire du coup d'Etat de 1973 au Chili. Les Études du CERI, 2024, Amérique latine. L'Année politique 2023, 271-272, pp.40-44. 10.25647/etudesduceri.271-272.07 . hal-04419292

HAL Id: hal-04419292

<https://sciencespo.hal.science/hal-04419292>

Submitted on 26 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Le cinquantième anniversaire du coup d'Etat de 1973 au Chili

par Leticia M. Ruiz Rodríguez

En 2023, cinquante ans se sont écoulés depuis le coup d'Etat contre le gouvernement de Salvador Allende au Chili. Le 11 septembre 1973, l'une des trajectoires démocratiques les plus stables de la région latino-américaine s'est brisée. La longue dictature, dirigée par Augusto Pinochet, ne prendra fin qu'avec l'élection présidentielle de 1989 et la victoire du centre gauche articulé autour de la Concertation des partis pour la démocratie¹.

Les violations des droits humains, la persécution et l'exil des opposants au régime pendant la période autoritaire ont laissé une profonde marque sur la société et la classe politique qui ont entrepris de consolider la démocratie à partir des années 1990².

Le contexte de commémoration des cinquante ans du coup d'Etat

Depuis le retour à la démocratie, un exercice de mémoire riche en débats a lieu tous les 11 septembre. Les voix qui se font le plus entendre sont celles de la classe politique et, dans une moindre mesure, celles de la société civile. Entre autres questions, les politiciens débattent du caractère (in)évitable du coup d'Etat ; les protagonistes de cette période sont accusés d'avoir engendré de la violence. Pour les uns, la responsabilité revient à la politique d'Allende qui était à la tête d'une coalition ne représentant même pas la moitié des Chiliens ; pour les autres, elle incombe tout entière à l'armée qui a perpétré le putsch et instauré la terreur ; d'autres encore pointent le rôle des Etats-Unis. L'état de la démocratie et la situation des droits humains, actuels et à venir, font également l'objet de discours enflammés. A cet égard, 2023 n'a donc pas fait exception : de nombreuses interviews et déclarations reflétant les positions idéologiques les plus variées ont exprimé, une fois encore, l'absence de consensus à propos du coup d'Etat. Toutefois, au-delà du chiffre rond des cinquante ans, la commémoration de l'évènement a revêtu une signification particulière.

Premièrement, la commémoration a eu lieu alors qu'un nouveau président, Gabriel Boric, dirige le gouvernement depuis le 11 mars 2022 à la tête d'une coalition formée uniquement par des partis de gauche. Initialement baptisée Approbation dignité, cette coalition a été rebaptisée Alliance gouvernementale après l'incorporation en novembre 2022 de la coalition Socialisme démocratique composée par d'autres partis de gauche. Une telle convergence de la gauche ne s'était pas produite depuis l'Unité populaire de Salvador Allende (1970-1973). En outre, le caractère ouvertement fondateur d'Approbation dignité n'est pas sans rappeler les engagements du président socialiste, avec son projet de « voie chilienne vers le socialisme ».

¹ La Concertation des partis pour la démocratie est une coalition électorale composée du Parti chrétien-démocrate, du Parti socialiste, du Parti pour la démocratie et du Parti radical social-démocrate. Elle est restée au pouvoir durant quatre mandats présidentiels consécutifs, entre 1990 et 2010.

² Sur la dimension internationale coordonnée de la répression des régimes autoritaires en Amérique latine, qui est un aspect moins analysé, voir F. Lessa, « Operation Condor on trial : Justice for transnational human rights crimes in South America », *Journal of Latin American Studies*, Vol. 51, n° 2, 2019, pp. 409-439.

Les premiers discours du gouvernement de Gabriel Boric ont été émaillés d'allusions à cette période, comme en témoigne par exemple le dernier paragraphe de sa première déclaration en tant que président de la République : « Comme Salvador Allende l'avait prédit il y a presque cinquante ans, nous sommes à nouveau, compatriotes, en train d'ouvrir les grandes voies par lesquelles passent l'homme libre, l'homme libre et la femme libre pour construire une société meilleure. Nous continuons. Vive le Chili³ ! »

Deuxièmement, cet anniversaire intervient en pleine discussion sur le texte constitutionnel⁴ appelé à remplacer la Constitution de 1980 qui souffre d'un manque de légitimité originel. Les partis politiques se sont engagés à élaborer une nouvelle loi fondamentale comme réponse, aussi imparfaite soit-elle, aux mobilisations de 2019. Cet engagement a suscité de nombreuses attentes. Cependant, l'amplitude des propositions, ainsi que les nombreux affrontements entre partis et blocs idéologiques ont largement complexifié le processus. La reconnaissance du caractère plurinational de l'Etat chilien et l'instauration d'un système de justice autochtone ont été particulièrement controversées. Même les plus sceptiques n'avaient pas anticipé de telles difficultés, pourtant prévisibles compte tenu des troubles sociaux ayant agité le pays en 2019. En définitive, le débat constitutionnel, à cheval sur la commémoration du coup d'Etat, canalise le conflit social.

La poursuite du débat constitutionnel a également confirmé la haute structuration programmatique des partis chiliens. Certains dirigeants politiques se sont illustrés en présentant, sous différents angles idéologiques, leur vision du pays au cours d'intenses discussions. Ce débat a révélé un manque de consensus non seulement sur les solutions à apporter aux problèmes, mais aussi sur la nature même de ces problèmes. Si, pour certains, les questions du genre, de l'environnement et des droits des peuples autochtones revêtent une grande importance, pour d'autres, ce sont les préoccupations économiques classiques et les questions sociales (éducation, santé) qui constituent des priorités⁵.

A tout cela s'ajoute la nécessaire réflexion sur les principes et les aspects qui doivent relever de la Constitution et ceux qui doivent faire l'objet de politiques, de lois et de réformes institutionnelles.

Troisièmement, la commémoration du coup d'Etat coïncide avec la résurgence de la droite chilienne. Trois jalons confortent ce diagnostic. Les élections de 2021 est le premier de ces jalons. A la tête du Parti républicain (PR) et leader d'une nouvelle droite radicale, José Antonio Kast a remporté le premier tour avec 27,91 % des voix, avant de perdre au second tour face à l'actuel président. Cette démonstration de force n'est pas passée inaperçue car elle a mis en lumière la portée de son discours, qui lui a permis de supplanter les partis de droite traditionnels tels que l'Union démocrate indépendante (UDI) et Rénovation

³ Discours d'investiture de Gabriel Boric prononcé le 11 mars 2022 depuis le balcon du palais de La Moneda.

⁴ Voir la contribution de A. Maillot et A. Faure dans ce volume.

⁵ En raison de la nouveauté qu'elle représentait pour le système politique chilien, la discussion sur les droits des peuples autochtones a suscité un intérêt particulier. Pour les différentes conceptions du sujet, voir C. Carril, F. Fuentes et R. Yon, « El país imaginado : Propuestas programáticas de candidaturas indígenas a la Convención y la plurinacionalidad en Chile », *Economía y Política*, Vol. 8, n° 2, 2021, pp. 95-129.

nationale (RN)⁶. Deuxième étape importante pour la droite dans son ensemble : le rejet du projet de Constitution par une écrasante majorité de citoyens (62 %) lors du référendum de 2022⁷. Ce résultat s'explique, dans une large mesure, par la nature des propositions du projet perçues comme radicales. Seule une partie des pourfendeurs du texte s'identifiaient avec la droite, mais celle-ci a capitalisé sur le résultat du vote car plusieurs de ses dirigeants, dont José Antonio Kast, s'étaient érigés en porte-parole du rejet. Le troisième jalon a été posé le 7 mai 2023, avec l'élection du Conseil constitutionnel, instance chargée de rédiger un second projet de Constitution. Le PR a obtenu 22 des 50 sièges de conseiller. Ils ont été rejoints par 11 autres conseillers issus des partis traditionnels de droite. Ainsi, ce Conseil constitutionnel dominé par la droite a rempli sa mission en s'appuyant sur un texte proposé par un groupe d'experts. Pour encadrer les délibérations et lui permettre d'atteindre un consensus, des fondements constitutionnels ont été préalablement fixés. Ces fondements, ainsi que d'autres détails du processus, ont été inscrits par les sénateurs et les députés dans l'« Accord pour le Chili », qui a débouché début 2023 sur l'approbation de la loi sur le nouveau processus constituant.

Classe politique et citoyens avant la commémoration du coup d'Etat. Le clivage Pinochet persiste-t-il ?

Depuis 1990, l'architecture institutionnelle de la dictature a été modifiée au fil des réformes successives, comme en attestent par exemple la suppression des sénateurs désignés et le changement de système électoral. De même, la situation des droits de l'homme a connu de nettes avancées. A cet égard, le cas chilien témoigne clairement de l'effort consenti par de nombreux secteurs de la société pour clarifier ce qui s'est passé sous le régime autoritaire. En août 2023, le gouvernement a annoncé un plan national pour la recherche de la vérité et de la justice visant à retrouver plus de 1 000 personnes disparues sous la dictature, travail jusqu'alors entrepris par de nombreux organismes, dont certains issus de la société civile, et qui avait notamment permis la publication des rapports Rettig et Valech⁸. Cette tendance se prolonge dans les tribunaux avec des jugements prononcés à la suite de plaintes déposées par des proches des personnes disparues.

Dans ce contexte, les positionnements des acteurs politiques à l'égard du passé autoritaire ont influencé la compétition partisane, les marges d'entente et de confrontation entre les partis politiques, ainsi que le vote. Depuis deux décennies, le fameux « clivage de Pinochet » a contribué à souder les partis du centre et de gauche contre les partis de droite. Si d'autres

⁶ Sur le PR, voir M. Campos, « El partido republicano : el proyecto populista de la derecha radical chilena », *Revista Uruguaya de Ciencia Política*, Vol. 30, n° 1, 2021, pp. 105-134.

⁷ Voir A. Mailet et A. Faure, « Le Chili après le rechazo. Quels horizons ? », in O. Dabène (dir.), *Amérique latine. L'année politique 2022/Les Etudes du CERI*, n° 264-265, janvier 2023 [www.sciencespo.fr/ceri/fr/papier/etude].

⁸ Le rapport Rettig a été publié en 1991 par la Commission nationale de vérité et de réconciliation, offrant une cartographie des violations des droits humains commises par la dictature de Pinochet. En 2004, le rapport Valech de la Commission nationale sur la détention politique et la torture complétait ce sombre tableau. Le premier rapport portait sur les disparitions, le second sur la détention politique et la torture, fournissant des informations sur les opérations et les procédures.

clivages étaient à l'œuvre, comme ceux relatifs à la redistribution des richesses ou à la religion, leur poids était sans commune mesure avec celui engendré par la dictature qui a été au fondement de l'alternance électorale dès 1990.

Avec le temps, la légitimité des partis traditionnels s'est érodée et de nouveaux acteurs ont alimenté le débat public avec des positions ajustées aux enjeux émergents. Il en est ainsi des partis fondés par les leaders des révoltes étudiantes qui participent aujourd'hui au gouvernement, comme Révolution démocratique et Convergence sociale. Ces organisations formées par les jeunes générations ont ouvert le champ à de nouvelles problématiques. La forte fragmentation de la Chambre basse, avec un nombre élevé de partis récemment apparus, reflète ce renouveau. De même, la réforme du mode de scrutin – qui a remplacé, pour les élections de 2017, le système majoritaire binominal par un système proportionnel – a contribué à l'abandon d'une logique de bloc autour du « clivage Pinochet ». Les changements du mode de scrutin et de l'offre électorale ont aussi atténué l'effet structurant du clivage autoritarisme/démocratie au sein de l'électorat. Désormais, le passé autoritaire n'a pas une influence décisive sur le vote des jeunes électeurs et il est de moins en moins déterminant pour les autres tranches d'âge.

Toutefois, deux éléments suggèrent que le « clivage Pinochet » opère toujours symboliquement dans l'esprit des anciennes et des nouvelles générations de Chiliens, tel un facteur de confrontation qui s'active par intermittence. D'une part, comme le soulignait le sociologue Manuel Antonio Garretón dans une interview récente, « au Chili, il n'y a pas de consensus pour condamner le coup d'Etat de Pinochet⁹ ». Ainsi, les acteurs politiques ne sont pas parvenus à élaborer une déclaration conjointe condamnant le coup d'Etat, ni à organiser un événement auquel tous les partis auraient participé. L'UDI, le RN et Evolution politique (Evópoli) s'y sont refusés au prétexte que l'anniversaire du coup d'Etat ne devait pas donner lieu à une apologie de Salvador Allende, figure politique polémique à leurs yeux. Selon eux, le gouvernement doit plutôt condamner toutes les formes de violence, y compris celles qui ont eu lieu avant le coup d'Etat et auxquelles tous les secteurs de la société ont participé. Ce n'est pas la première fois que des partis politiques prennent ainsi position. En 2013, Michelle Bachelet n'avait pas pris part aux commémorations des quarante ans du coup d'Etat organisées par le président Sebastián Piñera. D'autre part, certains sondages témoignent de la « fracture Pinochet » dans la société chilienne. Une enquête du CERC MORI indique ainsi que la part de la population jugeant le coup d'Etat justifié est passée de 36 % en 2003 à 16 % en 2013, puis de nouveau à 36 % en 2023.

Bien que tous les électeurs de droite n'approuvent pas le passé autoritaire, ces données prouvent qu'il y a aujourd'hui moins de réticence à justifier le coup d'Etat. Cette acceptation croissante des positions pro-Pinochet est courante aussi bien parmi les citoyens que dans certains secteurs de la classe politique. Les performances électorales du PR et du reste de la droite en sont le reflet partiel.

⁹ R. Montes, « Manuel Antonio Garretón. "Desgraciadamente, en Chile no existe consenso en condenar el golpe de Estado de Pinochet" », *El País*, 8 juillet 2023.

Quo Vadis, Chili ?

Pendant sa campagne et lors de son entrée en fonction, Gabriel Boric a promis une refondation totale du pays. Selon lui, il s'agissait de procéder à « un changement des piliers qui soutiennent la démocratie depuis 1990 ». Deux ans plus tard, le gouvernement a été contraint d'aborder des questions telles que l'ordre public et la relance de l'économie, s'éloignant ainsi de la feuille de route initiale¹⁰. Une coalition centrée, entre autres, sur l'environnement, le féminisme, le travail digne et l'approfondissement de la démocratie a relégué ses revendications les plus emblématiques au profit d'un agenda des besoins urgents. En outre, l'arithmétique parlementaire constitue un défi pour la transformation promise car le président ne dispose pas d'une majorité suffisante pour faire voter ses projets de lois et promouvoir ses réformes. Ainsi, le 8 mars 2023, la réforme fiscale qui devait permettre de financer les réformes sociales a été rejetée par la majorité¹¹.

Enfin, si la division entre un Conseil constitutionnel qui produit un texte aligné sur les positions conservatrices et un gouvernement de gauche qui a manqué l'opportunité de laisser un héritage sous la forme d'une Constitution est une anomalie, elle est néanmoins un parfait reflet de l'état d'esprit de la société chilienne. Evoquant les candidats aux dernières élections, la sociologue Marta Lagos résume ainsi ce paradoxe : « il y a un conflit d'époque entre Kast, qui entend ne rien changer, et Boric, qui entend tout changer¹². » Ainsi, le Chilien moyen, à supposer qu'il existe, souhaite une nouvelle Constitution à condition qu'elle ne soit pas trop radicale. Le défi du gouvernement est d'arriver à répondre à cette exigence tout en nuances.

Le processus constituant auquel la candidature et la présidence de Boric sont identifiées est une épine dans le pied de l'exécutif. Ainsi, le premier projet de Constitution, qu'il a soutenu avec enthousiasme, a été rejeté et remplacé par une proposition portant le sceau de ses rivaux politiques. Comme dans une plaisanterie macabre, le parti qui refuse de condamner le coup d'Etat et le gouvernement Pinochet – le PR – tient le haut du pavé au Conseil constitutionnel. Comment s'assurer que les résultats du référendum n'amplifient pas l'impopularité du gouvernement Boric ? Surtout, comment éviter que le désenchantement de nombreux Chiliens de tous bords à l'égard du régime ne s'aggrave ?

Au milieu de cette tempête, la commémoration du coup d'Etat a ravivé l'opposition radicale entre deux projets politiques qui a eue des conséquences dévastatrices par le passé. Où va le Chili ? Cinquante ans plus tard, le système politique chilien et la coalition gouvernementale sont confrontés à une polarisation et à une incertitude considérables. Malgré tout, la capacité d'innover et de nourrir le dialogue politique dont les Chiliens ont récemment fait preuve mérite d'être célébrée.

¹⁰ Concernant cette réorientation du gouvernement Boric, voir C. Bellolio Badiola, « Gabriel Boric o las peripecias de los hijos de la transición chilena », *Nueva Sociedad*, n° 305, 2023 (<https://nuso.org/articulo/305-boric-peripecias-hijos-transicion-chilena/>).

¹¹ Sur la première année du gouvernement Boric, voir C. Peña et P. Navia (dir.), *The Boric Government in Chile. Between Refoundation and Reform*, New York & Abingdon, Routledge, 2024.

¹² G. Lissardy, « Kast vs Boric en Chile. "Hay una disputa de época entre Kast, que pretende no cambiar nada, versus Boric, que pretende cambiarlo todo" », *BBC News*, 22 novembre 2021.

Pour citer ce chapitre : Leticia M. Ruiz Rodríguez, « Le cinquantième anniversaire du coup d'Etat de 1973 au Chili », in D. Recondo (dir.), *Amérique latine. L'année politique 2023/Les Etudes du CERI*, n° 271-272, janvier 2024 [en ligne : www.sciencespo.fr/ceri/fr/papier/etude].